

التعاون
للإسكندرية لفلسطين
Réseau
Coopération
Décentralisée
Pour La Palestine
Cités Unies France



Rapport d'Activités 2022/2023

Fanny SALLE

Présidente

Introduction

Le RCDP vise à promouvoir et accompagner les partenariats de coopération décentralisée entre les collectivités locales françaises et palestiniennes, à travers notamment la mise en réseau des différents acteurs et partenaires français, européens et palestiniens, de la coopération décentralisée. Pour permettre la cohérence et l'efficacité des actions ou initiatives entreprises par les collectivités locales (et leurs partenaires) et par le RCDP, une équipe technique a été mise en place par Cités Unies France.

Cette permanence technique se compose comme suit :

- Un chargé de mission à Ramallah, interlocuteur direct des villes, des ministères palestiniens et des villes et autorités européennes : M. Yasser Abed.
- Un chargé de mission au sein du pôle Méditerranée de Cités Unies France : M. Simoné Giovetti accompagné par un assistant de mission Hicham Lahouiri.
- Une ressource humaine exceptionnelle et à durée déterminée à temps partiel a été recrutée dans le cadre du partenariat RCDP-Montreuil : Mme Bissan Abuzaid.

Les collectivités territoriales adhérentes du RCDP

Collectivité locale française	Partenaire palestinien
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	Jénine, Qalqilya et Tulkarem
Conseil départemental du Val-de-Marne	Tulkarem, Jénine et Qalqilya
Conseil départemental de la Loire Atlantique	Mairie de Marj Ibn Amer
Ville d'Arcueil	Hébron
Ville de Bagneux	Centre social d'Albustan à Jérusalem Est
Ville de Besançon	Camp de réfugiés d'Aqabat Jaber
Ville de Bezons	West BaniZaïd
Ville de Bondy	Al Ram et Jérusalem Est
Ville de Bouffemont	En cours
Ville de Bouguenais	Anabta
Ville de Cergy	Saffa
Ville de Choisy Le Roi	En cours
Ville la Courneuve	En cours
Ville d'Évry	Camp de réfugiés de Khan Younès
Ville de Fosses	Bilin
Ville de Gennevilliers	Al Bireh
Ville de Gières	Beit Sahour
Ville d'Ivry-sur-Seine	Camp de Jalazone et village de Jifna
Ville de Lamballe	KufurThilit
Ville de Lyon	Jericho
Ville de Montreuil	Beit Sira

Ville de Nanterre	Aizaria
Ville de Rezé	Abu Dis
Ville de Rennes	En cours
Ville de Ris Orangis	Salfit
Ville de Saint Briec	Battir et KufurThilth
Ville de Tremblay en France	En cours
Ville de Stains / Plaine Commune	Camps d'Al Amarai
Ville de Pierrefitte sur Seine	Camps de Qalandia
Ville de Plesse	En cours
Ville de Bagneux	L'association Al Bustan à Jérusalem
Septèmes les vallons	Obaidia (en cours)
Nouveau partenariat 2023 :	
Ville de Colombes	Ville de Salfit

I. Activités de l'antenne du RCDP à Ramallah

L'antenne du RCDP à Ramallah a été mise en place afin de relayer et d'accompagner les collectivités locales françaises dans le cadre de leurs coopérations décentralisées avec les collectivités palestiniennes. Elle facilite ainsi les prises de contact et les échanges. L'antenne du RCDP à Ramallah a poursuivi ses activités en vue de ce principal objectif.

Les principales activités menées par l'antenne du RCDP à Ramallah en 2021 et 2022 ont été les suivantes :

1.1 Maintien du lien entre collectivités françaises et palestiniennes

- Assurer un rôle d'interface entre les collectivités locales françaises et leurs partenaires : le rôle le plus important du RCDP est d'accompagner les partenaires, dès le début, afin de développer une coopération étroite et fructueuse. Il s'agit de poursuivre au quotidien la relation entre les partenaires français et palestiniens ; d'assurer la bonne coordination et la communication entre partenaires ; ces objectifs sont obtenus par les échanges par mail, par téléphone/télécopie, par les applications de visioconférence, par des rencontres de partenaires, des traductions...etc.
- Aide à l'identification des partenaires : La longue existence du RCDP sur le terrain aide à mieux identifier les partenaires potentiels en Palestine et permet d'assister les collectivités françaises dans le choix de leur partenaire en fonction de plusieurs critères : la position géographique, la gravité des besoins et des attentes, la taille, la compréhension de la coopération décentralisée, les avantages, les restrictions, etc.

1.2 Soutien aux collectivités dans la création de nouveaux partenariats

Dans l'objectif d'augmenter le nombre de partenariats de la coopération décentralisée franco-palestinienne, le RCDP fournit les informations nécessaires à la prise de décision finale des collectivités françaises qui souhaitent se lancer dans une collaboration avec la Palestine.

1.3 Conseil aux collectivités et suivi des partenariats

Le RCDP a accumulé plus d'une vingtaine d'années d'expérience relative aux partenariats entre les collectivités françaises et leurs homologues palestiniens. Cela garantit un accompagnement personnalisé des collectivités territoriales françaises dès le début de la recherche d'un partenaire en Palestine.

- Aide au transfert d'argent et au suivi financier : en raison de la complexité de la situation générale en Palestine, certaines collectivités françaises préfèrent passer par le RCDP pour soutenir des projets en Palestine. Le RCDP noue alors des conventions tripartites (collectivité française, collectivité palestinienne et le RCDP) avec l'objectif d'exécuter les projets d'une façon à garantir une totale transparence dans le déroulement. La collectivité française est informée de tous les détails (procédures financières, offres des prix, comptes rendus, justificatifs, etc.) et les étapes d'exécution. Aucune dépense ne s'effectue sans l'accord de la collectivité française concernée. Des points financiers sur le déroulement des dépenses sont aussi préparés de façon régulière à la demande des collectivités françaises.
- Suivi des projets et aide technique : Le RCDP assure le suivi des projets des collectivités territoriales adhérentes. Le RCDP fournit à ses membres une aide technique et un appui au montage de projet : il met à la disposition de ses membres une information sur la situation politique, administrative, économique et sociale en Palestine.
- Interlocuteur des porteurs de projets : Le RCDP est un interlocuteur qui joue le rôle de relais et de mise en relation entre les collectivités locales et les associations, les acteurs culturels, les acteurs économiques, les universités et tout autre acteur porteur d'un projet.
- Veille sur les partenariats : Le RCDP assure une veille d'information sur l'état des coopérations décentralisées franco-palestiniennes (réalisation et réactualisation régulières du recensement des partenariats franco-palestiniens) et sur les mécanismes de financement de la coopération décentralisée avec la Palestine.
- Soutien aux collectivités françaises non-adhérentes : compte tenu de la demande des collectivités non adhérentes de bénéficier des services de l'antenne à Ramallah, un mécanisme a été créé au sein du RCDP à Paris pour pouvoir aider ces collectivités non adhérentes (prestations de service).
- Participation et appui à la préparation et à l'organisation des missions en Palestine : le RCDP soutient les collectivités locales françaises pour la préparation et l'organisation des missions en Palestine. Il s'agit d'un appui aux partenaires français et palestiniens pour assurer le bon déroulement et l'efficacité des missions. Ce soutien prend la forme d'un appui à la logistique et à l'accompagnement, ainsi qu'à la participation aux discussions entre partenaires.
- Participation et appui à la préparation et à l'organisation des visites des délégations palestiniennes en France : le RCDP assure également un soutien organisationnel aux délégations palestiniennes en visite dans les villes françaises partenaires. Ce soutien comprend la coordination avec les partenaires français, l'acquisition des visas, l'achat des billets et des assurances de voyage, la couverture des coûts de voyage par la Jordanie, etc.

Les missions des collectivités réalisées depuis 2021 :

Date de la mission	Partenaire français	Partenaire Palestinien	Sujet
12-17 février 2022	Mission Jer-Est	Jérusalem	Préparations programme 2022-2024
27 mars – 3 avril 2022	Rezé	Abu Dis	Préparations pour la nouvelle convention et suivi des projets
16-20 mai 2022	Département de la Seine-Saint Denis / Observatoire des droits des femmes	Jenine	Projet VAW Création d'un Observatoire des droits des femmes
27 juin -5 juillet 2022	Cergy	Saffa	Sport
18-27 juillet 2022	Montreuil	Beit Sira	Sport
25-30 septembre 2022	Programme Jérusalem-est	Al Bustan	Préparations festival 2023
9-16 octobre 2022	Bouguenais	Anabta	ABJC + Mairie
7-11 octobre 2022	Saint Briec	Battir	Le 8 est le séminaire sur la politique de sport (FSGT)
6-8 mai 2023	Les Assises de la Coopération Décentralisée Franco-Palestiniennes		
Fin juin début juillet 2023	Rezé	Ville d'Abu Dis	Suivi des projets
9-16 juillet 2023	Cergy	Saffa	Formation animation sportive
12-19/07/2023	Jerest		Accueil jeunesse française à Jérusalem et le sommet de la jeunesse franco-palestinienne
18/07/2023	Nantes + Rezé	Abus Dis	Suivi des projets avec Rezé et discuter le partenariat avec Nantes
4-9 Septembre 2023	Jerest		Mario (préparation festival des jeunes talents)
Missions prévues			
30 octobre -5 novembre 2023	Besançon	Aqbat Jaber (Camp)	+Grand Besançon + Neuchâtel (renouveler la convention du partenariat)
6-10 novembre 2023	Jerest		Festival des Jeunes Talents

Missions des partenaires palestiniens

Juin 2022	Al Bustan Jer'Est	Gennevilliers	Scouts
Juillet 2022	Al Bustan Jer'Est	Geneston	Camps d'été
19-27 septembre 2021	Al Bustan Jer'Est	Gennevilliers	Formation
8-17 octobre 2021	Al Bustan Jer'Est	Collectivités partenaires	Mission
22-30 novembre 2021	Jenine	Seine-Saint-Denis	Mission VAW
10-17 juin 2022	Aizaria	Nanterre	Formation médicale (2 personnes)
08-29 novembre 2022	Saffa	Cergy	3 élus + maire
Mars 2023	Al Bustan Jer'Est	Cls Partenaires	Jeunes talents
Octobre 2023	Al Bustan Jer'Est- (femmes)	Besançon	Formation
Novembre 2023	Jenine	Département de la Seine-Saint Denis	Politique + Projet VAW

1.4 Action au niveau des collectivités palestiniennes

- Sensibilisation : Le RCDP sensibilise et informe les élus et responsables locaux palestiniens à la coopération décentralisée, aux partenariats et aux initiatives menées dans le cadre du RCDP. Celui-ci dispose d'une très bonne réputation parmi les communes palestiniennes qui souhaitent des partenariats avec des homologues français.
- Appui technique aux collectivités locales palestiniennes : pour assurer le bon déroulement des partenariats, l'antenne du RCDP sur le terrain aide et accompagne les municipalités palestiniennes, en particulier les villages, tant au niveau des échanges avec leurs homologues français qu'au niveau des actions qu'elles peuvent mener ou initier dans le cadre de leurs coopérations. Le RCDP appuie les collectivités palestiniennes dans leur coopération, appui qui peut prendre différentes formes : aide à l'identification des priorités et au choix des projets, appui à la préparation et à l'accueil des délégations françaises, traduction, transfert des demandes de visas auprès du Consulat de France à Jérusalem lorsque les municipalités palestiniennes sont invitées par leurs partenaires français, etc.

1.5 Représentation institutionnelle

- L'antenne locale du RCDP représente les collectivités locales françaises adhérentes du RCDP auprès des institutions françaises, palestiniennes, européennes et internationales. Le RCDP participe ainsi aux rencontres, colloques, conférences etc. organisées en Palestine par :

- La Délégation Générale de la Palestine en France,
- Le Ministère français des Affaires Étrangères,
- Le Consulat de France à Jérusalem,
- L'Agence française de développement.
- Le ministère palestinien du gouvernement local
- L'Association des Pouvoirs Locaux Palestiniens (APLA).

II. Activités du RCDP en France et à l'international

2.1 Les 5e Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne.

Du 7 au 9 mai 2023 se sont tenues à Ramallah, en Palestine, les 5e Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne.

Cet événement a rassemblé près de 250 participants, dont 120 élus et techniciens représentant 37 collectivités françaises, et de les réunir avec leurs homologues palestiniens, plus de 8 ans après les dernières assises qui ont eu lieu à Paris en 2015. Cette forte mobilisation des collectivités locales françaises et palestiniennes témoigne du dynamisme et de l'ampleur de cette coopération, forte de plus de 60 partenariats.



La première journée a été consacrée à une visite de Jérusalem-est, et notamment du quartier de Silwan. Les rencontres avec les partenaires des centres Al Bustan et Yabous ont été des moments forts, qui illustrent l'intensité des liens et l'amitié profonde entre les partenaires français et palestiniens.



Les deux journées suivantes, des tables rondes ont été organisées sur les thématiques de la jeunesse, du patrimoine, de l'eau et l'assainissement, et sur les nouveaux enjeux de la coopération décentralisée. Elles ont permis de faire émerger des échanges riches, de partager des expériences et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la coopération franco-palestinienne pour les cinq années à venir.



Jeunesse palestinienne et mobilités :

- Favoriser les échanges entre jeunes français et palestiniens
- Développer la mobilité internationale des étudiants palestiniens

Patrimoine, culture et tourisme :

- Développer un tourisme durable
- Préserver le patrimoine, la culture et l'identité palestinienne
- Créer des réseaux d'ambassadeurs du patrimoine et de villes patrimoniales

L'eau et l'assainissement :

- Soutenir le développement des compétences des opérateurs locaux
- Développer la stratégie de réutilisation des eaux usées traitées
- Consolider les réseaux existants

Enjeux émergents de la coopération décentralisée et leviers d'action :

- Prendre davantage en compte la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes
- Contribuer au renforcement de la structuration et des compétences des collectivités locales palestiniennes
- Soutenir les organisations de la société civile

Ces Assises ont été l'occasion pour les représentants des collectivités françaises de conforter leur souhait de renforcer les coopérations existantes, de créer de nouveaux partenariats, et également de réaffirmer leur

absolue volonté de soutenir le peuple palestinien dans la défense de ses droits et dans la construction d'un futur État palestinien.



Nous vous convions d'ores et déjà l'année prochaine, à célébrer le 30e anniversaire de la coopération décentralisée franco-palestinienne et du RCDP, lors d'un événement qui sera organisé par Cités Unies France et le RCDP.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier chaleureusement l'ensemble des intervenants aux tables rondes, les participants, ainsi que les équipes de l'APLA, du RCDP, du Consulat de France à Jérusalem et du Ministère des Affaires étrangères, qui ont contribué au succès de cet événement. Nous souhaitons également remercier la municipalité de Ramallah, la municipalité de Beit Sira le centre Al Bustan et le centre culturel Yabous pour leur accueil.



Le communiqué de presse officiel est disponible à l'adresse suivante : <https://jerusalem.consulfrance.org/Cinquiemes-assises-de-la-cooperation-decentralisee-franco-palestinienne-7-9-mai>

Enfin les participants aux Assises se sont accordés sur une feuille de route (en annexe) qui vise à approfondir les points suivants :

- Soutenir la jeunesse palestinienne
- Valoriser le patrimoine de Palestine
- Progresser dans l'accès des populations à l'eau potable
- Entamer de nouveaux chantiers émergents : lutte contre les violences faites aux femmes, accroître la gouvernance des collectivités, soutien à la société civile...
- Organiser un événement politique important afin de marquer l'anniversaire des 30 ans de la coopération décentralisée franco-palestinienne et du RCDP

2.2 Le programme Jer'Est 2 : avancement

Le programme Jer'Est 2, pour la jeunesse palestinienne de Jérusalem-Est, est le résultat de cinq mois d'élaboration entre partenaires plaçant au centre la rencontre et l'élaboration de projets communs entre

jeunes palestiniens et français, à partir de trois thématiques principales :

- prendre soin, bonne santé et bien-être,
- aider à se construire,
- rompre l'isolement des jeunes.

Prendre soin, soutien psychologique, parentalité, égalité femme-homme

► Face aux exactions de l'armée d'occupation et des colons les habitants de Silwan, les femmes en particulier sont soumises à un stress permanent et endurent de nombreux traumatismes. Dans la continuité du travail engagé pendant le premier programme et en appui sur l'activité de deux travailleuses sociales payées à mi-temps dans le cadre de Jer'Est les actions du centre avec les femmes se développent et contribuent au soutien psychologique : ateliers, randonnées et visite, rencontres thématiques, activités ludiques parents-enfants, octobre rose, etc. Le travail du centre pour l'autonomisation des femmes a abouti à la création d'un groupe de femmes « source de Silwan » pour élargir l'horizon. Elles contribuent à la construction humaine et à celle d'une société aux fondations solides où les femmes prennent toute leur place.

► En 2022 le travail de soutien psychologique en visioconférence avec les professionnelles et des bénévoles à Al Bustan a continué. Un groupe de sept femmes bénévoles sont venues en stage fin septembre à Gennevilliers.

► En mai 2023, trois professionnels de Besançon et Gennevilliers se rendront à Al Bustan pour évoluer les actions mise en place et les besoins avec nos partenaires et préparer le prochain stage de sept femmes de Silwan en octobre.

► En 2023 le projet « pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violence » initié par le département de la Seine Saint Denis avec Jenine va prendre forme et des femmes du centre participeront aux formations sur « l'égalité de genre et des violences faites aux femmes ».

Aider à se construire, festival de jeunes talents

► L'objectif du festival « jeunes talents » est de favoriser les rencontres et les échanges de jeunes français et palestiniens à travers un processus convergent vers une présentation des jeunes talents à Jérusalem à l'automne 2023.

► Une mission de trois professionnels de la culture sur place fin septembre 2022 a été déclencheur d'un intense travail d'élaboration entre sept collectivités françaises et le centre Al Bustan. Aujourd'hui le thème du festival est convenu ; « nous serons ce que nous voulons », la forme aussi : ce sera « le cabaret de la Liberté ». Et les disciplines artistiques seront les suivantes : théâtre, musique, danse, street art et photographie.

► Les 16 jeunes talents palestiniens sont sélectionnés parmi des centaines de candidats. Ce projet est pour eux un signe d'espoir montrant qu'il est temps pour le monde de les découvrir. Ils viendront toutes et tous une semaine en stage en France pour découvrir d'autres facettes de pratiques artistiques. L'occasion aussi de rencontrer les 16 jeunes talents français et de lancer ensemble la création du festival. La poursuite du travail s'effectuera par visio.

► Le Festival de Jérusalem aura lieu en novembre 2023 au théâtre national palestiniens avec trois grandes soirées, précédées de neuf initiatives dans les quartiers populaires.

► Un nouveau projet du centre débute en coopération avec le conservatoire de musique Edward Saïd en direction des enfants des familles populaires de Silwan. C'est pourquoi, en compléments du programme Jer'Est va être créé une cagnotte participative pour l'achat d'instruments de musique, gérés par le centre et prêtés aux enfants.

Arts du cirque

- ▶ Dans la suite des formations réalisées par le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM) de Bagneux qui ont permis la mise en place d'ateliers circassiens à Al Bustan, le relai est pris par The Serious Road Trip (TSRT), cirque social de Besançon.
- ▶ Une première mission en novembre 2022 a permis à la coordinatrice du projet d'appréhender l'activité cirque à Al Bustan et de définir avec nos partenaires un plan de développement.
- ▶ En août 2023, un mois d'immersion de 5 formateurs du TSRT aura pour but de constituer un groupe de 10 animateurs et de renforcer leur formation pour animer régulièrement les ateliers. Pour cela un camp d'une quinzaine de jour sera organisé autour de quatre thématiques : jonglage, acrobatie, équilibre sur objet et aérien. Le spectacle ainsi créé sera joué à Silwan et pendant le festival Jeunes Talents.

Rompre l'isolement des jeunes

- ▶ L'objectif est de rompre l'isolement des jeunes palestiniens de Jérusalem et de conscientiser de jeunes français et palestiniens aux cultures, réalité de vie, et aux questions géopolitiques dans une démarche d'éducation populaire.
- ▶ Une première délégation de jeunes adolescents de Silwan a été accueillie à Geneston en immersion avec des jeunes de la commune en juillet dernier.
- ▶ En 2022 le centre Al Bustan a commencé à élargir ses contacts et réseaux avec des groupes de jeunes volontaires de quartiers voisins. Le projet « boussole », engagé au deuxième semestre 2022, a pour objectif de contribuer à la formation d'une cinquantaine de jeunes à partir de l'expérience du centre Al Bustan. Sa poursuite en 2023 permettra aussi d'élargir à d'autres quartiers l'impact du programme Jer'Est.
- ▶ Les contacts pris et le travail engagé en 2022 doit en particulier se traduire par l'immersion, une semaine à Jérusalem en juillet 2023, de 30 jeunes adultes, ambassadeurs de nos collectivités et les encadrants. 14 villes se sont engagées définitivement dans ce projet spécifique. Les jeunes sont en cours de désignation. Le 18 mars une journée de regroupement permettra de sensibiliser et de préparer le groupe de jeunes et de lancer la préparation du séjour qui doit au retour dynamiser les projets communs entre jeunes français et palestiniens.
- ▶ En 2023 sera lancé un projet spécifique pour inciter ici et là-bas des groupes de jeunes à enquêter auprès d'anciens sur leurs parcours de vie. Ce travail de mémoire sera animé en France par Méricourt avec les villes intéressées.

Action contre l'enfermement et pour le développement du centre Al Bustan

- ▶ Malgré la vie sous occupation renforcée du quartier Silwan, le centre Al Bustan s'appuie sur un réseau important de bénévoles de plus en plus expérimentés pour développer son action éducative, sociale et citoyenne. Dans le cadre du programme Jer'Est 2, après discussion avec les responsables du centre il a été décidé de soutenir financièrement des activités et actions prioritaires dans le cadre des objectifs de l'association :
- ▶ Les sorties et camps d'été essentiels pour le soutien psychologique des enfants et des jeunes. Ils permettent un grand moment de respiration en rompant avec l'enfermement vécu et les tensions quotidiennes. En été 2022, 13 camps ont été organisés avec l'objectif de leur fournir des compétences sociales, artistiques, sportives. Une nouveauté : le camp « arts et culture ».



► Activités, sorties avec les femmes (voir le point 1 : prendre soin) - les activités et ateliers culturels : le groupe de dabkeh « Silwan Al Bustan » qui regroupe désormais 60 danseuses et danseurs et qui a participé à une dizaine de représentation dans Jérusalem en 2022 , le cirque Phoenix qui regroupe une cinquantaine de participants , enfants et jeunes , le groupe médias qui apprend à produire des photos , des vidéos et des films sur les activités du centre, des activités théâtrales et d'expression mise en place avec le théâtre national palestinien Al-Hakawati et des cours de musique avec le conservatoire national E. Saïd.

► Le Silwan Khararif ou contes de Silwan : une journée exceptionnelle et traditionnelle de quartier en fête, placé sous les signes des relations humaines, de l'esthétisme et des arts où le centre Al Bustan prend une part prépondérante dans la préparation et la mise en œuvre.

► Le festival mobile de Jérusalem pour renforcer le lien avec d'autres villes palestiniennes dont les habitants sont empêchés de venir à Jérusalem à cause de l'occupation. Une première expérience à Jéricho a permis de belles rencontres populaires autour de la fanfare des scouts, du groupe de dabkeh, du marché des femmes.

2.3 Réunion collective de restitution des Assises

Le mercredi 28 juin s'est tenue, un peu plus d'un mois après les Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne, une réunion de restitution réunissant les participants et partenaires français.

Cette réunion a été l'occasion pour chacun et chacune de partager leur ressenti quant à l'organisation des assises. Cela a permis de mettre en lumière les points positifs, ainsi que d'évoquer les améliorations possibles pour les prochaines éditions. La situation diplomatique a également été évoquée.

Cette rencontre post-Assises avait également pour objectif de discuter des perspectives et des orientations à donner à la coopération franco-palestinienne, dans la continuité de la feuille de route 2023-2027 (en annexe à ce document).

Ainsi, il apparaît nécessaire pour toutes et tous de poursuivre la dynamique impulsée par les Assises en travaillant notamment sur plusieurs points :

- Créer de nouvelles coopérations avec les petites collectivités
- Intégrer de nouvelles thématiques
- Penser de nouveaux moyens de coopération, mutualisés et multi-collectivités

Annexe 1 la feuille de route des assises

Assises de la coopération franco-palestinienne 7-9 mai 2023

Feuille de route 2023 - 2027

Les 7, 8 et 9 mai 2023 plus de 200 élus et experts des collectivités locales françaises et palestiniennes se sont réunis à Ramallah en Palestine pour les Cinquièmes assises de la coopération décentralisée.

En présence de plusieurs personnalités françaises et palestiniennes de haut niveau, cet événement a témoigné de la vigueur des liens qui unissent les collectivités françaises et palestiniennes autour de besoins et d'objectifs communs.

Les représentants des collectivités locales françaises et palestiniennes ont pu dresser le bilan d'une coopération décentralisée franco-palestinienne unique par son ampleur, dotée d'une forte dimension humaine, sociale et politique. Dans un contexte marqué par une absence d'horizon politique crédible, et une dégradation des conditions de vie des Palestiniens, cette coopération œuvre à préserver l'espoir d'aboutir aux conditions d'une paix juste et durable.

Les participants ont conforté leur souhait de renforcer les soixante coopérations déjà existantes, et d'œuvrer à la création de nouveaux partenariats visant à répondre de manière concrète aux évolutions des besoins des collectivités et de la population palestiniennes.

De manière transversale, les participants continueront à soutenir en priorité les communautés palestiniennes les plus vulnérables, avec un effort particulier sur la zone C et Jérusalem-est qui subissent une intensification de la politique de colonisation. Ces actions contribuent directement à renforcer la résilience de la population palestinienne, ainsi qu'à consolider les bases d'un futur Etat palestinien viable et démocratique.

La richesse des échanges au cours des différentes tables rondes consacrées à la jeunesse palestinienne, au patrimoine, à l'eau et l'assainissement, et aux nouveaux enjeux de la coopération décentralisée, a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de travail pour l'engagement des collectivités françaises en Palestine dans les cinq années à venir, rassemblées au sein de cette feuille de route.

Aussi, afin de soutenir la dynamique de ces Assises, le RCDP, en partenariat avec Cités Unies France, organisera dès l'année prochaine un événement politique important afin de marquer l'anniversaire des 30 ans de la coopération décentralisée franco-palestinienne et du RCDP. Cet événement célébrera 30 ans d'amitié et de partenariats initiés dans le contexte des espoirs ouverts par le processus d'Oslo, avec pour objectif

d'accompagner les collectivités palestiniennes dans leur montée en puissance et contribuer ainsi à la construction du futur Etat palestinien.

Jeunesse palestinienne et mobilités

66% des Palestiniens ont aujourd'hui moins de 30 ans. Le soutien à la jeunesse palestinienne est plus que jamais apparu comme une priorité de l'action des collectivités territoriales en Palestine.

Celles-ci souhaitent collectivement s'engager dans des actions concrètes permettant d'offrir des espoirs et opportunités à la jeunesse, pour une meilleure insertion dans le monde du travail mais également pour favoriser leur épanouissement personnel.

Les collectivités s'attacheront d'une part à poursuivre leurs actions afin de favoriser **les échanges entre jeunes français et palestiniens**, notamment les échanges culturels qui continueront à s'intensifier dans les années à venir. L'année 2023 sera notamment marquée par la poursuite des croisements culturels franco-palestiniens dans le cadre du projet JER'EST2, avec le soutien de plusieurs collectivités du RCDP, qui aboutiront à l'organisation du Festival « jeunes talents » de Jérusalem au mois de novembre. Le programme des « Jeunes ambassadeurs » du RCDP aura quant à lui vocation à s'élargir à des jeunes bénéficiaires issus de Cisjordanie et de Gaza. Aussi, la 3ème phase d'accueil dans les collectivités en France de 25 jeunes palestiniens de Jérusalem Est prévue à l'automne 2024 pourrait être élargie à une **rencontre nationale de jeunes des collectivités ayant des coopérations décentralisées partout en Palestine**.

Afin d'encourager ces échanges, les collectivités locales sont invitées à s'appropriier pleinement l'ensemble des outils existants, notamment les programmes de mobilité européens liés à l'éducation et la jeunesse à l'instar d'Erasmus +.

D'autre part, les collectivités poursuivront leurs efforts en faveur de l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle, et aux échanges académiques entre universités françaises et palestiniennes. Elles attacheront une importance particulière au développement **de la mobilité internationale des étudiants palestiniens** permettant, d'offrir de réelles perspectives d'ouverture sur le monde à une jeunesse inquiète pour son avenir. Elles pourront participer à l'accueil d'étudiants palestiniens en France, notamment en cofinçant des bourses de mobilité avec les services du Consulat général de France à Jérusalem, par exemple en assurant le logement des étudiants.

Enfin, au-delà de la question de la mobilité et de l'insertion socio-professionnelle, les jeunes palestiniens sont confrontés à des problématiques multiples et variées, liées à la santé, ou encore à la précarité, auxquelles les collectivités locales françaises s'attacheront également à répondre dans la mesure de leurs capacités et de leur expertise.

Patrimoine, culture, et tourisme

De nombreuses villes de Palestine sont dotées **d'un patrimoine** d'une grande richesse, notamment des centres anciens et de nombreux bâtiments historiques classés au titre de la loi palestinienne. Leur conservation et leur mise en valeur sont essentielles afin de protéger la mémoire et l'identité palestinienne. Les actions des collectivités françaises et palestiniennes dans ce domaine permettent de soutenir l'appropriation par le peuple palestinien de son histoire et de son patrimoine, et sont en ce sens de réels vecteurs de cohésion sociale.

A l'issue des échanges, les collectivités françaises et palestiniennes décident de renforcer leur coopération, soit directement, soit via l'Association of Palestinian Local Authorities (APLA), au moyen d'actions de

formation et d'accompagnement des agents des collectivités palestiniennes œuvrant sur la thématique du patrimoine. Plusieurs domaines d'intervention potentiels ont été identifiés en priorité, notamment la mise en place des plans de préservation du patrimoine des collectivités locales, la réalisation d'inventaires du patrimoine, ou le soutien à l'ingénierie en urbanisme.

Des actions concrètes sont par ailleurs amenées à voir le jour dans les prochaines années, notamment la création d'ambassadeurs du patrimoine, et celle d'un réseau des villes patrimoniales palestiniennes. L'Association Sites & Cités remarquables de France accompagnera ces différents projets dans le cadre de son programme de partenariat avec l'APLA.

Ces actions centrées sur la préservation du patrimoine, de la culture et de l'identité palestinienne, s'accompagneront de la poursuite des actions des collectivités en faveur **du développement d'un tourisme durable** en Palestine. Elles continueront en particulier à capitaliser sur la réussite du projet de Grande Traversée de la Palestine qui, avec le soutien de l'AFD et de nombreuses collectivités françaises, constitue aujourd'hui un outil pérenne permettant d'accompagner et de structurer le tourisme local en faveur des populations situées aux alentours du sentier.

L'eau et l'assainissement

Les collectivités territoriales françaises, à travers leurs coopérations décentralisées, sont historiquement impliquées dans la thématique de la gestion de l'eau et l'assainissement en Palestine, tant au niveau du portage politique que de la mobilisation des services techniques concernés. Cette action, qui s'inscrit dans un contexte où la disponibilité de la ressource en eau est contrainte par les accords d'Oslo, qui ont défini en 1994 les modalités de partage des ressources entre Israël et Palestine, répond à un enjeu fort pour l'amélioration de la qualité de vie des Palestiniens.

Les collectivités françaises continueront d'accompagner les collectivités palestiniennes dans l'amélioration de **l'accès des populations à l'eau potable**. Le secteur est particulièrement sous tension, même si celui-ci dispose d'un taux de couverture élevé, en raison d'un approvisionnement faible et erratique (imports Israël, forages ...), des dynamiques de colonisation en Cisjordanie (constructions contraintes de réseaux et réservoirs), mais également des importantes pertes en eaux dues à la vétusté des réseaux et des lacunes de maintenance. Les coopérations décentralisées se doivent d'accompagner les opérateurs, sur des thématiques comme la création de services publics de gestion de l'eau, la gestion connectée des réseaux, la détection de fuites, la tarification, la collecte des recettes, l'exploitation et la maintenance des infrastructures, la mise en place de modèles économiques solides, etc.

Alors que le taux de raccordement à un système **d'assainissement** est inférieur à 1/3 en Palestine, et au regard de l'ancienneté et du sous-dimensionnement des infrastructures existantes, les collectivités françaises orienteront encore davantage leurs efforts dans ce domaine. Avec l'appui des agences de l'eau, d'associations spécialisées et la participation d'organisations de la société civile, elles engageront des échanges d'expériences au service de la consolidation et de l'extension des infrastructures d'assainissement : réseaux de collecte des eaux usées et stations d'épuration, usine de dessalement.

Le développement des compétences des opérateurs locaux sur l'exploitation des infrastructures de traitement est très attendu, également en lien avec la structuration d'établissements régionaux (Regional Water Utilities), conformément à la loi sur l'eau de 2014.

La coopération décentralisée représente une opportunité pour les collectivités palestiniennes et françaises afin de renforcer leurs pratiques professionnelles et leurs modes de gouvernance dans un cadre commun lié aux impacts du changement climatique. Chaque partenaire doit s'enrichir des connaissances et des apports spécifiques des autres particulièrement en matière de gestion locale et de coordination des services d'eau avec d'autres secteurs tels que l'agriculture, la santé, etc. Ces échanges d'expertises en collectivité doivent également améliorer les liens avec les populations à travers une meilleure connaissance, communication et sensibilisation.

La coopération décentralisée poursuit ses objectifs globaux et transversaux dans la gestion de l'eau et particulièrement en ce qui concerne la performance des réseaux de distribution, la réutilisation des eaux usées et la sensibilisation grand public.

En lien avec la stratégie nationale de réduction des eaux usées transfrontalières, **la réutilisation des eaux usées traitées** (irrigation, recharges de nappes, industrie etc.) constitue un sujet prioritaire pour la Palestine. La mise en place de plusieurs associations d'usagers de l'eau pour l'agriculture représente un défi pour de nombreux acteurs du secteur. Un accompagnement des collectivités palestiniennes sur cette thématique porteuse également en France pourra être envisagé.

Par ailleurs, les camps de réfugiés constituent également des zones prioritaires où les besoins sont particulièrement importants, malgré des modèles de gouvernance complexes.

Enfin, au regard du nombre de collectivités territoriales françaises impliquées dans ce domaine, il apparaît essentiel d'encourager encore davantage les échanges et partages d'expériences. **La mise en réseau des collectivités françaises entre elles, mais aussi avec l'ensemble des acteurs de l'équipe France sur place**, permettra de capitaliser sur les réussites des projets existants, et d'adapter leurs interventions aux besoins des collectivités palestiniennes.

Enjeux émergents de la coopération décentralisée et leviers d'action

Alors que s'ouvre un nouveau chapitre de coopération entre collectivités territoriales françaises et palestiniennes, ces Assises ont également permis de dessiner les contours de nouveaux défis rencontrés par les collectivités palestiniennes, y compris dans des domaines non ou peu explorés jusqu'à présent.

1. Violences faites aux femmes

La lutte contre les violences faites aux femmes est encore peu abordée dans les projets de coopération en Palestine. S'il peut revêtir différentes formes en fonction des territoires (conséquences des parcours migratoires, situations des zones de conflits, difficile application des lois, connaissance des différents droits, ...), l'accompagnement des professionnelles et des femmes victimes est un enjeu partagé. Depuis deux ou trois ans, plusieurs partenariats franco-palestiniens s'entendent pour en faire des projets de développement autour de cette thématique, avec une pluralité de formats (ex : projet d'Observatoire des violences faites aux femmes mis en place par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec la ville de Jénine).

Une prise en compte renforcée de cette thématique, dans un nombre accru de localités en Palestine, est encouragée.

2. Gouvernance des collectivités et démocratie locale

Les échanges ont également révélé des besoins grandissants dans les domaines de la **gouvernance locale des collectivités palestiniennes** partenaires. Les élus français ont rappelé leur engagement à soutenir la gouvernance des collectivités palestiniennes, reconnaissant que cette action contribue directement au renforcement de la démocratie palestinienne.

A cet effet, des partenariats entre collectivités françaises et palestiniennes pourront être envisagés afin de contribuer au renforcement de la structuration des collectivités locales palestiniennes et de leur place au sein du paysage institutionnel palestinien.

De même, les collectivités locales palestiniennes représentent les intermédiaires politiques les plus proches des citoyens, et dont la légitimité a été renforcée par les récentes élections municipales de 2022. Prenant en compte cette dynamique, et les aspirations citoyennes croissantes de la population palestinienne, les collectivités participantes ont exprimé le souhait d'intégrer les **enjeux de la démocratie participative et locale** dans leurs réflexions autour de futures coopérations.

3. Soutien aux organisations de la société civile palestinienne

Par leur connaissance fine du terrain, des acteurs et des bénéficiaires des coopérations, **les organisations de la société civile**, autant en France qu'en Palestine, sont des partenaires centraux de la mise en œuvre des projets de coopération décentralisée.

A ce titre, les collectivités françaises et palestiniennes encouragent les échanges entre associations françaises et palestiniennes, tant ils permettent de tisser des liens humains durables et fédérateurs, et sont des vecteurs d'enrichissement de nos relations bilatérales.

Reconnaissant en particulier le dynamisme d'une société civile palestinienne, en pleine expansion malgré des pressions accrues, les collectivités françaises continueront de prendre pleinement appui sur ces organisations locales, en lien avec les collectivités palestiniennes partenaires, dans la mise en œuvre de leurs projets. Cet engagement constitue une marque de soutien et de confiance pour le secteur associatif palestinien, vecteur indispensable de la vie sociale et démocratique palestinienne.

En complément des grands thèmes évoqués lors de ces 5^{ème} assises, la coopération franco-palestinienne est également ouverte à d'autres sujets, développés plus spécifiquement entre collectivités françaises et palestiniennes (sécurité civile, animation sportive, ...).